

## Portrait de l'un des créateurs du programme de l'IEI

# SANS ANDRÉ BENDER, L'INSTITUT NE SERAIT PAS LÀ

L'ancien président de la section des Sciences économiques de l'Université de Genève a accepté de revenir sur les raisons l'ayant motivé à contribuer en 1984-85 à la création d'un programme de formation postgrade dans le domaine de l'immobilier.

**E**n 1984, le régisseur Jean Opériol (1937-2007) rencontre son ami d'études André Bender. Rappelons brièvement que Jean Opériol fut aussi député PDC au Grand Conseil où il fut à l'origine de la loi 7437 encourageant l'aide à la propriété individuelle. Il fut aussi membre du comité de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Genève.

### Rapprocher trois mondes

«J'étais alors président de la section des Sciences économiques à l'Université de Genève et par conséquent membre du décanat de la Faculté des SES. Jean Opériol vient me voir avec Olivier Julliard, un autre régisseur décédé depuis. Il m'exprime son ras le bol d'avoir à traiter, lors de discussions sur des projets immobiliers, avec des professionnels qui ne se comprennent pas. Il faut dire qu'à l'époque, il y avait un monde entre les juristes, les économistes et les architectes, notamment.»

Jean Opériol demande à son ami André Bender de créer une formation postgrade pour permettre à des licenciés en droit, en HEC ou en architecture de bénéficier d'une formation complète sur les diffé-



**André Bender.** DR

rentes facettes du domaine immobilier. «Nous avons créé une commission ad hoc qui s'est réunie en 1984 et 1985 pour établir un programme postgrade intégrant des cours que les licenciés HEC n'avaient pas suivis, que les licenciés en droit n'avaient pas suivis, etc. Il fallait en plus définir les cours du programme établi qui n'étaient pas dispensés à l'Université. La mise en place d'un tel programme n'intéressait pas les Facultés concernées».

### Ouvert aux non-licenciés

La solution retenue par la CGI a été de créer une école de formation à l'extérieur de l'Université, en sachant que les étudiants pouvaient suivre des cours universitaires en tant qu'auditeurs libres et pouvaient même être acceptés aux sessions d'examens. L'Institut d'Etudes Immobilières (IEI) est porté sur les fonts baptismaux en 1985. Cette solution permettait aussi d'accepter sans difficultés des non-licenciés. Cela a très vite bien marché avec une dizaine de personnes par volée. A ce jour, il doit y avoir environ 250 personnes qui ont suivi la formation de l'IEI. Son impact déborde sur la Suisse romande d'ailleurs.

«L'une des tâches importantes à effectuer a été de convaincre des professeurs et autres experts de venir donner les cours spécifiques mis en place par l'IEI. Cet institut a contribué à changer la mentalité des acteurs de l'immobilier».

André Bender est resté très actif dans le domaine de l'immobilier. Il a été le directeur de thèse de Martin Hoesli, thèse soutenue en 1992. Ils ont écrit ensuite plusieurs articles sur l'évaluation et la rentabilité de l'immobilier. André Bender a été cofondateur en 1995 du IAZI/CIFI, une société spécialisée dans l'évaluation des biens immobiliers selon la méthode hédoniste. Il a été membre de la CGI de 1993 à 1997 et membre du comité des Rentes Genevoises de 1998 à 2012 (président de la commission financière et dès 2006 président du comité).

**Serge Guertchakoff**

